

Règlement intérieur & projet pédagogique

Les Cigalous du Puech
Périscolaire & extra-scolaire



les francas

L'éducation en mouvement !

Règlement intérieur

LOCALISATION – OUVERTURE – HORAIRES

L'accueil périscolaire est situé dans l'enceinte de l'école et dans une salle utilisée pour la cantine.

L'accueil extra-scolaire est situé rue du four au domaine du CHAI.

Accueil extra-scolaire

Le centre de loisirs ouvre les mercredis, pendant toutes les petites vacances (sauf Noël) et une partie des grandes vacances scolaires.

Fermeture : Samedi, Dimanche et jours fériés.

L'accueil des enfants peut se faire :

- soit à la journée.
- soit à la demi-journée de 7h30 à 12h ou de 13h40 à 18h30.

(sous réserve qu'il n'y ait pas de sortie à la journée prévue)

Heures d'accueils

Matin : 7h30 – 9h00

Midi : 12h00 – 12h20

AM : 13h40 – 14h00

Soir : 17h – 18h30

Heures d'accueils

Matin : 7h30 – 8h35

Soir : 16h45 – 18h30

Accueil périscolaire

Cet accueil s'effectue tous les jours de la semaine hors vacances scolaires.

Le·la directeur·trice se réserve le droit de refuser l'accès aux parents qui ne respecteraient pas de manière répétée les horaires d'ouverture et de fermeture.

Au cas où ni les parents, ni les personnes autorisées ne se seraient présentés à l'heure de la sortie, le·la directeur·trice faute d'avoir pu les joindre, fera appel aux services de la police nationale ou de la gendarmerie qui décideront de la conduite à tenir.

PERSONNELS

L'encadrement sera assuré par un personnel qualifié :

- un·e directeur·trice diplômé BPJEPS LTP
- un·e animateur·trice à minima du BAFA et par du personnel communal pour les temps périscolaires

MODALITES D'INSCRIPTION/ DESINSCRIPTION

Un dossier d'inscription « Les cigaloux du Puech » est à retirer sur le site internet de la Mairie ou auprès de la direction des Cigaloux du Puech.

Les réservations se font sur le site internet de la cantine pour les temps périscolaires (garderie et cantine) et pour l'extra-scolaire, les réservations se font par mail selon les dates d'inscriptions.

Lorsque les capacités du centre seront atteintes (8 enfants de moins de 6 ans et 16 enfants de 6 à 11 ans), une liste d'attente sera établie et les familles seront informées si une place venait à se libérer.

Dossier

Pour bénéficier des prestations proposées par les Cigalous du Puech, vous devez impérativement constituer le dossier d'inscription et le renouveler chaque année.

Éléments du dossier:

- une fiche d'inscription
- photocopie du carnet de vaccination
- attestation d'assurance périscolaire et extra-scolaire
- attestation quotient familiale CAF ou MSA



Le QF CAF/MSA permet le calcul de la prestation si vous ne souhaitez pas le remettre, le plus haut tarif sera retenu par défaut.

Fournir les pièces justificatives pour tout changement de situation familiale et/ou professionnelle.

Inscription

L'ouverture des inscriptions est divisée en 3 périodes. L'inscription se fait par mail à partir de 8h00.

Période du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2023
Ouverture des inscriptions le 1er juillet

Période du 1er janvier 2024 au 31 Mai 2024
Ouverture des inscriptions le 4 Novembre 2023

Période du 1er Juin 2024 au 31 août 2024
Ouverture des inscriptions le 2 Mars 2024

Désinscription

Les désinscriptions se font par mail et sont possibles dans la limite d'un mois avant le jour choisi; si ce délai est dépassé, une facturation sera appliquée selon les modalités suivantes.

Annulation survenue entre 0 et 15 jours avant le jour J : Facturation plein tarif
Annulation survenue entre 16 et 30 jours avant le jour J : Facturation demi-tarif
Annulation survenue au-delà de 30 jours avant le jour J : Pas de facturation.

BENEFICIAIRES

Sont bénéficiaires les enfants dont le domicile est sur le territoire de la commune. Un mois avant l'ouverture, les inscriptions seront ouvertes aux enfants hors St Bauzille de Montmel avec une majoration de 10%. Aucun enfant ne sera accueilli s'il est atteint d'une maladie contagieuse. Les enfants ne seront admis qu'à l'âge de 3 ans révolus.

TARIFICATION ET FACTURATION

Le tarif du Centre de Loisirs est fixé par jour ou par ½ journée et par enfant selon 6 tranches de QF. Il est révisable chaque année en collaboration avec le conseil municipal.

Le paiement se fera sur facture mensuelle.

En fonction du quotient familial, il sera possible de bénéficier d'aides d'organismes sociaux qui seront déduites de la facture. Les tarifs détaillés sont joints au dossier d'inscription de l'enfant et transmis à chaque changement aux familles.

Note : une participation supplémentaire pourra être demandée aux parents lors de l'organisation de sorties exceptionnelles ou lors de mini camps d'une durée de plusieurs jours.

Pour ces animations, la participation des parents sera payable à l'inscription et, sauf cas de force majeure (hospitalisation), elle sera acquise au C.L.S.H même en cas d'absence de l'enfant.

ACCUEIL ET DEPART DES ENFANTS

Les enfants inscrits à la garderie du soir seront directement confiés à l'équipe pédagogique des Cigalous du Puech par les enseignants de l'école de St Bazille de Montmel.

Les parents veilleront à ne pas confier au Centre de Loisirs un enfant malade. Le personnel d'encadrement pédagogique est habilité à refuser tout enfant dont l'hygiène ou l'état de santé constituerait un quelconque danger pour la collectivité.

Les vêtements des enfants seront marqués de leur nom afin d'éviter les erreurs ou perte. Si des vêtements sont oubliés sur la structure et qu'ils ne sont pas marqués, ils seront gardés 1 mois puis donnés à une œuvre caritative. Des vêtements simples sont conseillés, il est déconseillé le port de bijoux ou tout autre objet ou jouet précieux.

Les enfants ne seront rendus qu'aux personnes qui les ont confiés ou à leurs délégués dûment mandatés par écrit. Ils pourront également rentrer seuls avec une autorisation écrite des parents.

Toute sortie prématurée doit faire l'objet d'une décharge signée et remise à la direction de la structure.

ABSENCE

En cas d'absence de leur(s) enfant(s), il est demandé aux parents de prévenir la direction de l'accueil au minimum une semaine à l'avance et deux semaines s'il y a une prestation repas. Toute date non décommandée dans ce délai sera due.

En cas de maladie, les parents préviennent la direction le jour même ; néanmoins, le jour concerné restera dû s'il n'y a pas de certificat médical.

RELATIONS – INFORMATIONS PARENTS

Les parents ayant des questions pourront rencontrer la direction des cigalous du Puech tous les Mardis hors vacances scolaires de 15h à 16h30 et une permanence téléphonique les jeudis hors vacances scolaires de 15h à 16h30.



TARIFS



Tarifs « Les Cigaloux du Puech »

ALSH (centre de loisirs)

Quotient Familiale	Journée avec repas			Journée sans repas			1/2 Journée Avec Repas			1/2 Journée Sans repas				
	1 Enfant	2 Enfant	3 Enfant	Par enfant supplémentaire	1 Enfant	2 Enfant	3 Enfant	Par enfant supplémentaire	1 Enfant	2 Enfant	3 Enfant	Par enfant supplémentaire		
Tarif 1 Bénéficiaire de l'aide aux temps libre	3,00	3,50	4,50	2,00	1,50	2,00	0,75	2,50	3,50	7,00	1,50	1,00	2,00	0,50
Tarif 2 QF - 900	7,50	12,50	18,50	6,50	6,00	11,50	5,50	5,00	8,00	11,50	4,00	3,50	6,00	3,00
Tarif 3 QF 901 à 1250	10,50	18,00	26,00	8,50	8,00	13,50	7,50	7,00	11,50	16,00	5,00	5,00	7,00	4,00
Tarif 4 QF 1251 à 2500	15,00	26,00	37,00	12,50	12,00	22,50	11,50	9,50	16,50	24,50	6,00	6,50	11,50	6,00
Tarif 5 QF 2501 à 4000	20,50	37,00	53,00	17,50	17,00	31,50	15,50	13,00	23,00	35,50	7,00	9,50	16,00	8,00
Tarif 6 QF + 4000	26,00	48,50	68,50	20,00	22,50	42,50	20,50	18,00	33,50	48,50	8,50	12,50	21,50	10,50

ALP (accueil périscolaire)

Quotient Familiale	Prix repas	Repas secours	Périscolaire Matin et Soir	Forfait Mensuel Maximum
Tarif 1 QF < 750 €	1,00	6,00	0,50	10,00
Tarif 2 QF de 751 à 900 €	3,60	6,00	1,00	20,00
Tarif 3 QF 901 à 1250 €	4,10	6,00	1,25	25,00
Tarif 4 QF 1251 à 2500 €	4,60	6,00	1,50	30,00
Tarif 5 QF 2501 à 4000 €	5,05	6,00	1,75	35,00
Tarif 6 QF > 4000 €	5,60	6,00	2,00	40,00

En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : Tarif 1,00 € si QF < 750 € - Tarif 1,75 € si QF de 751 à 900 € - Tarif 2,50 € si QF > 901 €

Projet pédagogique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Bien-être des enfants

Améliorer la vie de la structure pour permettre aux enfants d'être dans un état de bien être tout le long de l'accueil :

- être à l'écoute de leurs besoins et leur permettre de exprimer

L'enfant citoyen

Permettre aux enfants de comprendre et prendre leurs place dans la société.

- continuer l'apprentissage du savoir-vivre et connaître ses droits en tant qu'enfant
- avoir des espaces d'expressions pour participer à la vie de la structure.

S'ouvrir au monde

Permettre aux enfants de découvrir le monde qui l'entoure

- faire du lien avec différents organismes/territoires
- découvrir de nouvelles expériences



JOURNEE TYPE

Périscolaire

Accueil du matin 7h30 – 8h35

Maternelle

temps méridien

12h00 – 12h45 : Repas

12h45 – 13h50 : Activités

Elémentaire

temps méridien

12h00 – 12h45 : Activités

12h45–13h50 : Repas

Accueil du soir 16h45 – 18h30

Extra-scolaire : mercredi et vacances scolaires

Accueil du matin 7h30 – 9h

Journal télévisé 9h00 – 9h15

Activités 9h15 – 11h50

Organi-thèmes 11h50 – 12h00

Accueil midi 12h00 – 12h20

Repas 12h20 – 13h40

Accueil AM 13h40 – 14h00

Temps calme 14h00 – 15h00

Ou

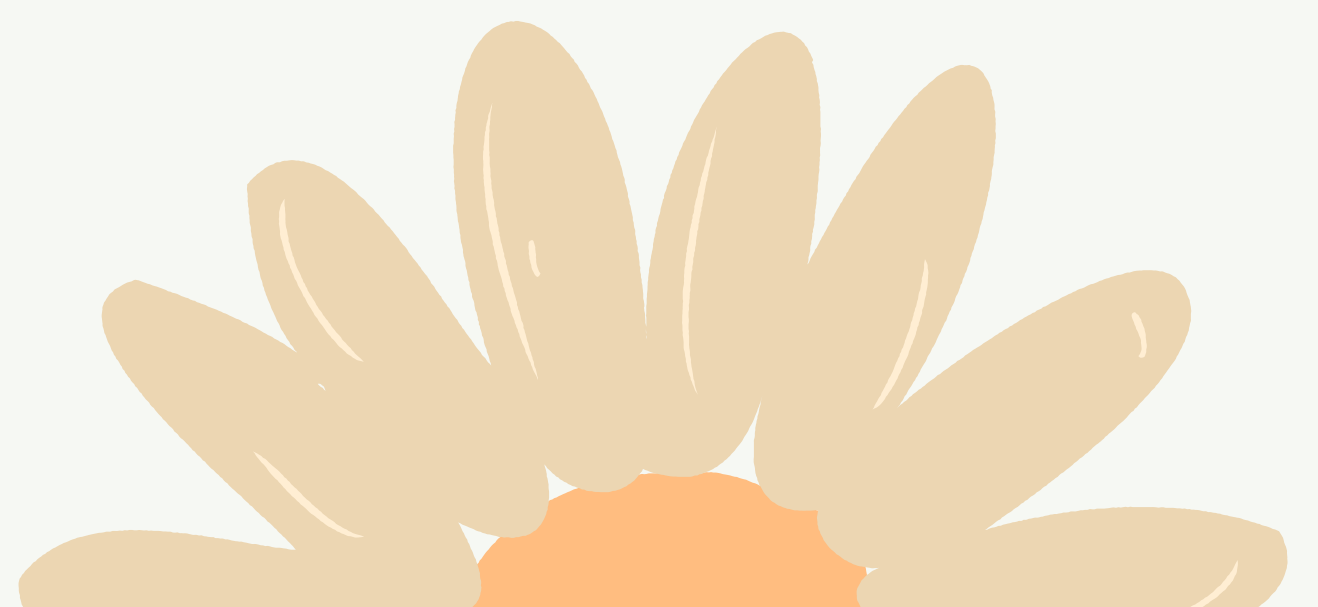
Sieste 14h00 – X

Activités 15h00 – 16h00

Gouter 16h00 – 16h30

Jeux libres 16h30 – 17h00

Accueil du soir + jeux en bois en famille 17h00 – 18h30



BOITE A OUTILS PEDAGOGIQUES

Extra-scolaire

Organi-thèmes

Quand les enfants quittent le centre de loisirs, ils sont invités à voter pour les activités de la fois d'après. Plusieurs thèmes leur sont proposés comme cuisine, construction en carton, jeux collectifs, art plastique, numérique, etc.

Frise chronologique de la journée

Tout le long de la journée, un petit train bouge sur une frise représentant la chronologie de la journée.

Cela permet aux enfants de se situer dans la journée.

Le coin famille

Pour l'accueil du soir, une salle est aménagée spécialement pour les familles. Des jeux en bois sont à leur disposition ainsi qu'un mur d'expression permettant d'échanger avec leurs enfants. (exemple : question philo)

Périscolaire

Le coin lecture

Maternelle : les 10 dernières minutes du temps méridien sont consacrées à de la lecture faite par l'équipe encadrante dans les classes ou dans la cours

pour permettre aux enfants de se canaliser avant de reprendre la classe.

Elémentaire : Pendant le temps d'activités une zone est aménagée permettant aux enfants de s'installer sans être dérangés par les autres jeux et ainsi lire un des livres sélectionnés par l'équipe encadrante. Les livres sont empruntés à la médiathèque.

Journal télévisé

C'est un moment où l'on regroupe les enfants afin d'annoncer les informations de la journée. Un.e animateur.trice ou des enfants se placent dans une télévision en carton et présentent différentes rubriques. (exemple : menu de la cantine, activités du jour, mots du jour, histoire, météo, etc)

